



Lettre de l'équipe municipale n° 18



Séance du vendredi 15 janvier 2016 à 20h

Absents excusés : Laëtitia TEXIER (procuration donnée à Karelle RICHARD-ZACHARIE) et Michaël SAHRIDJ.



PRESENTATION DU BILAN ENERGETIQUE DE LA COMMUNE

Monsieur Mathias NIVAN, conseiller en énergie partagée au parc éco-habitat, a présenté ce bilan qui concerne les années 2012, 2013 et 2014.

Nous avons pu observer une diminution de la consommation d'énergie pour l'année 2014 et des consommations en dessous de la moyenne nationale, en comparaison avec les communes de même importance.

Les dépenses énergétiques annuelles de la commune s'élèvent à 40.000 € soit 7% du budget communal dont 8.400 € pour l'éclairage public.

Les bâtiments les plus coûteux sont la salle des fêtes - cantine avec une facture annuelle s'élevant à 9.000 € (électricité), l'école avec 5.400 € (gaz et électricité) et la salle des sports avec 4.500 € (électricité).

Des propositions d'actions sont préconisées pour continuer à diminuer nos consommations d'énergie et l'émission des gaz à effets de serre : isolation de l'école, extinction nocturne des éclairages publics, sensibilisation des usagers aux économies d'énergies.



QUESTION DES CONSEILLERS

Karelle RICHARD-ZACHARIE évoque la problématique de la « numérotation métrique » des maisons du village, des hameaux, des lotissements. D'autres villages aux alentours l'ont déjà effectuée. Ce système d'adresse facilite l'accès pour les secours (pompiers, SAMU) mais également pour La Poste, les livraisons diverses ; en revanche, cela oblige chaque famille à faire des démarches de changement d'adresse (EDF, téléphone, employeur, impôts, carte grise etc. Le conseil réfléchit à sa mise en œuvre.

Alain CHAPOT propose l'installation d'une main-courante au lotissement de la Chenevatière (escaliers accédant au chemin du Devet). Les employés communaux s'en occuperont au printemps.



APPEL D'OFFRES SALLE DES SPORTS ET HALLE

L'ouverture des plis a eu lieu le 20 novembre et, après analyse technique des dossiers, l'attribution de chaque lot le 10 décembre 2015.

Les entreprises non retenues puis les entreprises retenues ont été informées individuellement des résultats de la consultation.

Ci-après les marchés conclus pour cette opération d'investissement :

Lot	Corps d'Etat	Entreprise retenue	Montant des travaux HT	Option Montant HT
1	TERRASSEMENT ABORDS VRD	TP LACASSAGNE	23.257,29 €	0
2	MACONNERIE	SARL THIVILLIER	15.611,25 €	0
3	CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE	SAS PASSELEGUE	72.298,98 €	0
4	MENUISERIE	SMC JOURNET	38.592,50 €	0
5	PLATRERIE ISOLATION PEINTURE	ATELIER FRENAY	52.922,08 €	5.525,16 €
6	CARRELAGE - FAIENCE	TOINON	1.730,72 €	0
7	VMC PLOMBERIE SANITAIRES	SARL RAYNARD	14.123,30 €	0
8	ELECTRICITE COURANTS FAIBLES	GEMC	6.035,20 €	3.328,88 €
9	INSTALLATION PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE	DNE	22.745,15 €	0
			247.316,47 €	8.854,04 €
Total avec options			256.170,51 € HT	

Les travaux débuteront le 8 février, la première réunion de chantier aura lieu mercredi 10 février.

EDF et ERDF ont accepté le raccordement au réseau électrique pour les panneaux photovoltaïques qui seront installés en toiture.



COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

COMMISSION INFORMATION

Le site internet est désormais en ligne. Vous pouvez y accéder en tapant www.saintgenislargentiere.fr ; un lien est également disponible depuis l'ancien blog.

Si vous constatez des anomalies ou des manquements, n'hésitez pas à nous en faire part (soit en mairie, soit auprès de Chantal YVOREL) afin que nous puissions apporter les modifications.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CHAMOUSSET EN LYONNAIS

- La redevance d'ordures ménagères augmentera de 4 € en 2016 (passant ainsi de 58 à 62 €/personne). Le coût du ramassage, du transport, les erreurs de tris coûtent de plus en plus cher à la collectivité et font augmenter nos factures.
- La redevance SPANC quant à elle, reste à 33.50 €.
- Aide fourragère : suite à l'été 2015, très sec, la communauté de communes Chamousset en Lyonnais a débloqué une aide aux agriculteurs de 75 € versée à 94 exploitations de nos 14 communes (pour un montant total de 7.050 €) pour une aide à l'achat de fourrage.

VOIRIE

- Voirie communautaire : 4,5 km de chemin St Genois ont été déclarés de compétence communautaire : c'est-à-dire que la réfection des chaussées sera décidée et financée par la communauté de communes Chamousset en Lyonnais.
Il s'agit du chemin de Malacour, de la route de Boussoure, de l'accès au skate parc, de la ZA de la Parlière et du chemin de la Chenevatière (depuis la RN 389 jusqu'à la route de St Laurent).
- Voirie communale : les autres voiries restent donc à la compétence de la commune (soit environ 12 kms). Nous ferons établir un devis pour la réfection des enrobés aux endroits les plus abimés et nous verrons ce que nous pourrons prévoir dans le budget 2016.
- Rue des lavandières : les travaux de mise en sécurité des piétons (financés par les amendes de police) devraient débuter au printemps.

SIVU DES ROSSANDES

Conséquences du prochain regroupement des communautés de communes, la dissolution du SIVU (syndicat pour la gestion de la station d'épuration intercommunale qui concerne les communes de Sainte-Foy-l'Argentière, Souzy et Saint-Genis-l'Argentière) est prévue pour 2017. Une délibération a été prise pour demander que l'arrêt soit reporté en 2020.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Une action nationale vise à la préservation des zones humides qui sont des écosystèmes naturels.

La communauté de communes Chamousset en Lyonnais répertorie en ce moment nos zones humides.

Afin de nous aider à mieux comprendre et connaître l'intérêt de la conservation de ces zones, une exposition a lieu actuellement et jusqu'au 12 février à la maison du tourisme à St Laurent. Une conférence ouverte à tous est également prévue le 5 février à l'auditorium de St Laurent.

TOURISME

Une reconnaissance du chemin de Montaigne (14 kms de Brussieu à Haute Rivoire) aura lieu le 28 Janvier 2016. Si vous êtes intéressés, il faut vous faire inscrire à la communauté de communes. Ce tronçon sera jalonné de citations du philosophe Michel Eyquem de Montaigne.

Le parcours complet reliant Brussieu à Tiers a été répertorié chemin de randonnée GR89.

La revue « Monde Camping Car » fera un reportage sur nos Monts du Lyonnais dans une de leur prochaine parution. Espérons que ces articles donnent envie à beaucoup de touristes de visiter notre belle région.



INFORMATIONS DIVERSES

Médiathèque : une diminution sensible des prêts de documents (19.465 en 2015, plus de 22.000 en 2014) ; Avec 501 abonnés en 2015, ce service à la population reste un élément culturel important. Merci à l'équipe de bénévoles entourant notre salariée à temps non complet.

Le conseil s'interroge comment redynamiser ce service public.

Hôpital de Feurs : une réunion avec l'association de défense du centre hospitalier du Forez est prévue le 12 février.

Assurances : le contrat a été renégocié avec à la clé une économie prévisible de 15 % sur la cotisation annuelle

Téléphonie : le contrat a été renégocié avec un gain de l'ordre de 17% l'an sur les factures Orange.

Avec la gendarmerie : différentes réunions d'information ont lieu courant janvier avec Maires et élus de Chamousset en Lyonnais à propos des nombreux vols qui se sont produits en fin d'année 2015.

Avec des personnes handicapées : l'association Handi Crampons organise une randonnée nocturne en quad le 6 février (information sur feuille jointe).



PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu vendredi 12 février à 20h en mairie.

*Réalisation de la publication par la commission Informations
Lettre éditée et imprimée par la mairie*



Mairie Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30
Tél. 04.74.70.04.83. Fax. 04.74.26.23.72. courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr

site internet de la mairie : www.saintgenislargentiere.fr

Médiathèque Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30, jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15 Tél. 04.74.26.22.56
Courriel : mediathequestgenis@gmail.com

AUTRES INFORMATIONS

Rencontres intergénérationnelles

Mercredi 10 février de 15 à 16 h à la médiathèque. Activité au programme : Lecture.

FETE DES CLASSES EN 6 : une première rencontre pour organiser la fête des classes en 6 a eu lieu ; **malheureusement trop peu de classards étaient présents.**
Une prochaine réunion est programmée pour le **vendredi 29/01/2016 à 20 heures** à la maison de l'amitié. **Toutes les personnes concernées sont invitées à participer à cette réunion** : il serait vraiment dommage que cette traditionnelle fête sympathique et festive ne puisse avoir lieu faute de bonnes volontés pour l'organiser.

Handi-Crampons, c'est 14 membres fondateurs de tous horizons (médical, paramédical, sportif, social...) rassemblés par une passion commune, qu'elle soit pédestre, cycliste ou motorisée en quad, en 4x4 etc.... de cette rencontre est née une idée :

Organiser des manifestations de pleine nature permettant la participation et l'intégration de personnes handicapées.

En effet cette association permet d'ouvrir la porte entre ces 2 univers, et ainsi de présenter le handicap et ses contraintes au plus grand nombre et démontrer aux personnes handicapées que le dépassement de soi et les plaisirs du loisir en milieu naturel ne sont pas l'exclusivité des valides.

Aujourd'hui, Handi-Crampons leur permet de faire vivre à tous une expérience unique qui rompt avec le confort quotidien où engagement physique, volonté, dépassement de soi et solidarité sont les maîtres mots de toutes nos manifestations.

Ainsi durant une année nos projets à venir se tournent vers : Une randonnée nocturne en quad, la participation au Téléthon, Une journée de pleine air orientée promenade comté et pêche, et un raid d'orientation sur trois jours qui est l'événement phare de l'association avec plus de 80 participants.

Mais, tout ceci et il est de plus en plus difficile de trouver des subventions et des sponsors, nous nous devons de trouver autrement des fonds permettant d'accueillir les participants dans des conditions de sécurité absolue.

Ainsi, le 06 Février, Handi-Crampons organise sur votre commune sa randonnée Nocturne dont les bénéficiaires alimenteront le budget du Raid.

Elle se déroulera à partir de 20h jusqu'à minuit sur des chemins que nous avons voulu loin de toutes habitations, dans la mesure du possible ...

Nous accueillerons une quarantaine de quads repartis en 3 groupes. Une attention particulière est ordonnée par les organisateurs lors de traversées de fermes ou de hameaux.

Ainsi nous vous convions TOUS à venir assister aux départs qui se feront au terrain de boules de St Genis l'argentière.

Présidente : Véronique JEUNOT
Trésorier : Anthony RECCHIA
Secrétaire : Jean-Christophe LEJEUNE

